Zeitschrift: Archives héraldiques suisses = Schweizerisches Archiv für Heraldik = Archivio araldico Svizzero

Herausgeber: Schweizerische Heraldische Gesellschaft

Band: 19 (1905)

Heft: 2-3

Rubrik: Gesellschaftschronik = Chronique de la Société Suisse d'Héraldique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Einflüssen der namenlosen Menge, welche allem historisch Bewährten und Erprobten den Krieg erklärt. In Österreich hat 1894 das Brünner genealogische Taschenbuch zu existieren aufgehört und nach elfjähriger Pause setzt nun eine neue Serie dieser so unentbehrlichen Handbücher ein. Der vorliegende Band ist nach der bekannten Methode des Gothaer Almanachs angelegt, gibt uns Auskunft über Konfession, Landeszugehörigkeit, Adelsdaten, Wappen, gemeinsamen Stammvater, Personalbestand und Geschichte der einzelnen Geschlechter. Lebhaft begrüssen wir auch die Verleihungsregesten, welche u. a. Palatinatsrechte, Familiarität, Dienst, Schutz und Schirm, Salva guardia, Freizügigkeit, Maut- und Steuerbefreiung, Erbauung von Burgen und Ansitzen und deren Freiung, Benennung nach Gütern, Namenschöpfung, Befreiung von bestimmten Gerichten, Privilegium de non usu, Rotwachsfreiheit u. a. m. behandeln. Geschmückt wird der stattliche Band durch zahlreiche, ausgezeichnete Lichtdruckporträts, sowie mehrere Wappendarstellungen nach alten und neuen Vorlagen. Wir wünschen dem ersten Band des neuen Taschenbuchs recht viele Leser und Benützer. *E. A. S.*

Gesellschaftschronik.

CHRONIQUE DE LA SOCIÉTÉ SUISSE D'HÉRALDIQUE.

Am 17. und 18. Juni vereinigte die XIV. Jahresversammlung der Schweiz. Heraldischen Gesellschaft 22 Teilnehmer in Schwyz. — Nach einem gemeinsamen Mittagessen im „Rössli“ wurden unter Führung der Herren Staatsarchivar Benziger und Landammann Oberst v. Reding erst eine kleine, aber äusserst interessante, heraldische Ausstellung im Staatsarchiv, sowie eine nicht minder interessante, lokalgeschichtliche Ausstellung im Gebäude der Hypothekarbank besichtigt, und daran anschliessend die wichtigsten Sehenswürdigkeiten des Fleckens besucht: vor allem die Pfarrkirche und die beiden Redingschen Häuser.

Um 5 ½ Uhr begann im Gerichtssaale des Rathauses die Generalversammlung, in der zunächst der Präsident nach einer kurzen Begrüssung der Anwesenden den (hernach im Wortlaut folgenden) Jahresbericht verlas. Da die Herren Max v. Diesbach und Major G. v. Vivis demissioniert hatten, waren zwei Neuwahlen in den Vorstand zu treffen; gewählt wurden die Herren Ferdinand Gull in St. Gallen und Professor Zemp in Zürich, und als Suppleant für den Fall, dass einer der beiden Herren nicht annehmen sollte, Herr d'Eggis in Freiburg.

Hierauf verlas der Kassier die Jahresrechnung, die dieses Jahr wieder, dank dem Umstande, dass das Peyersche Armorial an die vaterländische Bibliothek in Basel verkauft werden konnte, mit einem nicht unbedeutenden Aktivsaldo abschloss. Auf Antrag des Kassiers wurde dann ferner beschlossen, das der Gesellschaft von Herrn Dr. Diener sel. vermachte Legat von Fr. 2000. — vorderhand unangetastet zu lassen und es jeweilen der Kommission anheimzustellen, die Verwendung der Zinsen zu bestimmen. Auf Antrag der beiden Rech-

nungsrevisoren wurde die Rechnung genehmigt und dem Kassier für seine ausgezeichnete Verwaltung der beste Dank der Gesellschaft ausgesprochen. Als Rechnungsrevisoren für 1905 wurden die Herren Aloys de Seigneux und Pietro v. Salis bestätigt, und als Suppleant gewählt Herr Staatsarchivar Benziger.

Als Ort der nächsten Jahresversammlung wurde Vevey und als Zeitpunkt derselben nach längerer Diskussion der Mai bestimmt.

Nach Erledigung des geschäftlichen Teiles hielt Herr Dr. Durrer einen sehr interessanten Vortrag über die Geschichte des Wappens von Schwyz, den wir unseren Lesern in der nächsten Nummer des Archivs hoffen vorlegen zu können.

Beim Allfälligen machte Herr d'Eggis die Anregung der Herausgabe eines Allgemeinen Schweizerischen Wappenbuches durch unsere Gesellschaft. In der darauffolgenden sehr lebhaften Diskussion, an der sich ausser dem Referenten namentlich die Herren Dr. Durrer, Burckhardt und Roller, sowie der Präsident beteiligten, wurde betont, wie die Idee theoretisch ganz schön und gut sei, praktisch aber — einstweilen wenigstens — kaum durchführbar sein dürfte. Die Angelegenheit wurde daher, da die ganze Sache noch nicht spruchreif sei, der Kommission zur Vorberatung und Begutachtung an der nächsten Jahresversammlung überwiesen.

An dem nach der Generalversammlung ebenfalls wieder im „Rössli" stattfindenden Abendbankett, das einen sehr animierten Verlauf nahm, sprach als erster der Präsident und dankte namens der Gesellschaft der hohen Regierung und den Gemeindebehörden von Schwyz für den äusserst liebenswürdigen Empfang, worauf Herr Landammann Oberst v. Reding antwortete und die Gesellschaft hochleben liess; weiter sprachen noch die Herren Oberst de Pury, Staatsarchivar Benziger und der Schreiber der Gesellschaft.

Sonntag, den 18. Juni, morgens strömender Regen, der alle Aussicht auf Ausführung des für diesen Tag festgesetzten Programmes zu vereiteln schien. Endlich nach 10 Uhr heiterte es etwas auf, und so wagte man es und fuhr gegen 11 Uhr per Wagen um den Lowerzersee herum nach Seewen; unterwegs wurde zur Besichtigung des gotischen Beinhauses in Steinen Halt gemacht, sowie bei der Insel Schwanau, und an letzterem Orte ein gemütlicher Frühschoppen eingenommen. Ein gemeinsames Mittagsmahl im Bad Seewen schloss die XIV., in jeder Beziehung gut gelungene Jahresversammlung der Schweizerischen Heraldischen Gesellschaft. Der Schreiber: *L. A. B.*

Jahresrechnung pro 1904.

A. Einahmen.	Fr.
1. Eintrittsgebühren	20. —
2. Jahresbeiträge	2210. —
3. Abonnements	900. —
4. Verkauf einzelner Hefte	26. —
5. Diverses	96. —
Total	3252. —

B. Ausgaben.

	Fr.
1. Zeitschrift:	
a) Heft I	644. 50
b) „ II	909. —
c) „ III	470. —
d) „ IV	614. 70
e) Genealog. Handbuch	100. 65
2. Verwaltung	152. 93
3. Diverses	96. 20
Total	2987. 98

C. Rechnungsabschluss.

Einnahmen	3252. —
Ausgaben	2987. 98
Saldo auf neue Rechnung	264. 02

Allocution du président de la Société, M. Jean Grellet, à la Réunion de Schwyz, du 17 Juin 1905.

Messieurs,

Comme ouverture de notre quatorzième assemblée générale, permettez moi de vous souhaiter à tous une cordiale bienvenue. En désignant Schwyz pour lieu de notre réunion de cette année vous avez eu la main doublement heureuse. Ce coin de pays si champêtre convient par son caractère idyllique à une société aussi modeste que la nôtre, pratiquant dans le secret du cabinet le culte du beau, mais se rattachant aussi par l'objet même de ses études, à une notion chère, entre toutes, à nos cœurs et que le nom de Schwyz évoque d'une façon toute spéciale, celle de la patrie. L'ardeur schwyzoise n'a-t-elle pas joué un rôle prépondérant dans la formation de cette première alliance de 1291 qui par sa vertu magique de liberté et de confraternité a peu à peu attiré dans son giron les autres états de notre Confédération qui dérive son nom même de celui de Schwyz? Et nous qui nous occupons de recueillir et de conserver les vestiges du passé, plus particulièrement d'étudier la formation et le développement des signes de ralliement nationaux qui ont flotté dans des batailles victorieuses, des sceaux qui ont scellé nos premières franchises, des marques urbaines sous lesquelles se sont développées nos communautés, aussi bien que des emblêmes personnels ou héréditaires des preux et des pieux qui après une vie de combats héroiques ont testé en faveur d'institutions religieuses, enfin de l'histoire des familles dont les fils ont à un titre quelconque travaillé à la consolidation et au développement de nos forces intérieures ou affermi à l'étranger le bon renom de la Suisse, en poursuivant ces recherches ne rendons-nous pas aussi un tribut aux gloires du passé, un hommage à la patrie? Les héraldistes ne croyent donc pas se trouver hors de leur élément sur ce sol classique de la patrie et,

s'ils avaient quelque doute à ce sujet, l'accueil aimable qui leur a été fait, les rassurerait bien vite.

Parmi les faits saillants qui ont marqué pour notre société le cours de l'année nous rapellerons le beau legs de 2000 francs que nous a fait notre collègue Diener de regrettée mémoire et dont nous avons déjà relevé les mérites dans notre dernière réunion. Nos finances se trouvent par ce don dans un état plus prospère qu'elles ne l'ont jamais été. Nous pouvons aussi constater avec plaisir que l'effectif de notre société s'est augmenté de quelques recrues auxquelles nous souhaitons la bienvenue; nos sociétaires sont actuellement au nombre de 240, chiffre, qu'il y a quelques années nous n'osions pas espérer jamais pouvoir atteindre. Il est une preuve tangible que l'intérêt pour les branches de l'histoire qui nous occupent gagne du terrain et que la manière en laquelle nous avons dirigé nos publications a rencontré de la sympathie. Nous en sommes redevables à nos collaborateurs auxquels j'adresse, en votre nom aussi bien qu'au mien nos meilleurs remerciements. Nous avons également une dette de reconnaissance envers M. le Dr. Stückelberg qui pendant plusieurs années s'est acquitté avec distinction des fonctions ardues de rédacteur des «Archives», que malheureusement ses autres occupations ont engagé à donner sa démission pour la fin de 1904. Nous avons fort regretté cette décision, car apportant dans ses fonctions une conception élevée des droits et des devoirs de la science, il a constamment cherché à combattre le faux en art héraldique et à maintenir haut le drapeau de l'idéal. Nous lui devons de la gratitude pour les services qu'il nous a rendus, aussi votre Comité a-t-il cru ne pas outrepasser ses pouvoirs et agir selon vos intentions en lui offrant un modeste souvenir de cette période de son activité. Nous estimons du reste avoir eu la main heureuse en lui donnant comme successeur M. le Dr. Auguste Burckhardt auquel nous avons adjoint, essentiellement pour la partie française, M. Fréd. Th. Dubois. Leurs aptitudes et leur zèle nous sont une garantie de leur résussite à maintenir le niveau de notre organe.

Si, comme nous l'avons dit, le nombre de nos membres s'est accru, nous avons d'autrepart malheureusement aussi quelques décès à déplorer. C'est en premier lieu M. *Edouard de Pury-Marval,* qui mourait à Neuchâtel le 9 Septembre 1904 à l'âge de 82 ans, après une courte maladie et ayant conservé presque jusqu'à la fin une étonnante vigueur physique et intellectuelle. Après avoir terminé ses études de droit à Heidelberg, Berlin et Paris, il ne tarda pas à entrer dans le Conseil de Ville de Neuchâtel, encore sous l'ancien régime. La révolution de 1848 l'en éloigna pendant un certain temps, mais quoique très attaché à l'ancien ordre de chose, il n'était pas de ceux qui se laissent retenir par leurs préférences là où ils voient un devoir; dès 1861 il rentra dans la vie publique comme membre du conseil administratif de la commune qu'il présida à partir de 1875 et où il a constamment rempli les fonctions de Directeur de la Chambre de Charité, comprenant la surveillance de l'Hopital de la Ville, de l'Orphelinat, de l'Assistance publique etc. jusqu'en 1888, époque à laquelle il rentra définitivement dans la vie privée. Ce repos ne lui laissa que plus de loisirs pour s'adonner à un nombre considérable d'œuvres de bienfaisance et

d'utilité publique, occupations dont il s'était fait en quelque sorte une spécialité et dans lesquelles son activité infatigable et son esprit éminemment pratique, non moins que son caractère affable, lui ont permis de rendre de précieux services. D'une tournure d'esprit enjouée, il cultivait à ses heures les muses et tournait agréablement les vers; mais les traditions et l'histoire de son pays qu'il connaissait fort bien et, d'une manière générale, l'étude du passé exerçaient sur lui un attrait tout spécial. Aussi notre société trouva-t-elle en lui non seulement un bienveillant membre-fondateur, mais aussi à une époque où nous avions à Neuchâtel des réunions périodiques, un des participants les plus assidus à ces colloques. Il prenait volontiers part à la discussion à laquelle il faisait fréquemment d'intéressants apports, bien qu'avec la modestie et la courtoisie qui le caractérisaient, il fut toujours plus disposé à rendre hommage aux communications de ses collègues, presque tous beaucoup plus jeunes, qu'à faire valoir ses propres connaissances. Le commerce de ces hommes de vieille roche est pour les jeunes générations aussi bienfaisant, que leur exemple est bon à suivre.

Encore très active, Madame *Diodati-Eynard* mourait à Genève le 4 Janvier dernier à l'age de 70 ans. Fille de l'historien Charles Eynard et petite-fille à la fois, par son père, de Mme. Eynard-Châtelain qui s'est fait un nom comme peintre et, par sa mère, également une Eynard, de Jean-Gabriel Eynard-Lullin, le champion de l'indépendance hellénique, Mme Diodati avait de qui tenir. Dans ce milieu cultivé Mme Diodati s'est tôt éprise du beau et du bien dans tous les domaines, aussi témoignait-elle d'un intérêt actif pour nombre d'œuvres de bienfaisance et d'utilité publique, mettant également aussi, une ardeur toute juvénile à enrichir ses collections par des achats et des échanges pour lesquels elle entretenait une correspondance très étendue. Soit à Genève soit au cours de ses voyages, elle aimait à fureter chez les antiquaires et les marchands de bric-à-brac: c'était une grande joie pour elle de pouvoir emporter quelque pièce manquant encore aux collections qu'elle menait de front, qu'il s'agisse de céramique, d'estampes, d'autographes ou d'ex-libris. Elle avait été une des premières à reconnaitre l'intérêt de ces marques de possesseurs de bibliothèques et à les recueillir; c'est par elles surtout que son attention avait été dirigée d'une manière plus générale vers les questions héraldiques et qu'elle était devenue, la première dame, membre de notre société. Mme Diodati n'était pas de ces amateurs qui se confinent dans la possession d'objets rares; elle se plaisait à en faire les honneurs avec grande amabilité à ceux qui savaient les apprécier; les recherches que nécessitait souvent leur détermination l'intéressaient vivement et elle a rendu plus d'un service à des travailleurs en mettant ses objets à leur disposition.

Quelques jours plus tard, le 7 Janvier, mourait à Berthoud M. *Heininger-Ruef.* Il était un des membres-fondateurs et le premier secrétaire de la société du «Rittersaal» qui a réuni dans la grande salle du château un si intéressant musée; nombreux sont les dons et les dépôts que M. Heininger a faits à ces collections et qui restent comme un témoignage de son intérêt éclairé et de son patriotique dévoument dans le domaine de l'histoire dont toutes les branches,

y compris l'héraldique, lui étaient familières. Il faisait partie de notre société depuis 1899 et, lors de notre Assemblée générale à Soleure, il était un des aimables collègues qui contribuèrent à rendre si agréable notre visite à Berthoud.

Un autre sociétaire que nous avons perdu est M. *l'abbé Holder,* professeur à l'université et directeur de la Bibliothèque de Fribourg. Né en Alsace en 1865, Charles Richard Holder fit ses études théologiques à Strassbourg où il fut ordonné prêtre en 1890. Il eut pu s'en tenir là, comme tant d'autres, mais dévoré d'un ardent amour pour la science, il vint à Fribourg compléter ses connaissances historiques pour lesquelles il avait une prédilection marquée et même, après y avoir brillamment passé son doctorat ès lettres, il fit encore un stage de plusieurs semestres à la faculté de droit, embrassant ainsi un vaste champ d'études et acquérant des connaissances solides sur les terrains scientifiques les plus variés. En 1897 il s'habilita comme privat-docent à la faculté des lettres et fut trois ans plus tard nommé professeur extraordinaire d'histoire de l'antiquité. Il ne se confinait du reste nullement dans cette branche, s'étant au contraire fait une spécialité de l'histoire des institutions canoniques et, tout étranger qu'il était d'origine, de l'histoire de Fribourg, qui lui a fourni matière à de nombreux travaux publiés soit en français, soit en allemand, car il écrivait les deux langues avec une égale facilité. Mais son érudition trouva encore un champ propice à la bibliothèque de la ville et de l'université, à la réorganisation et au développement de laquelle il a puissament contribué, d'abord comme collaborateur, puis comme successeur de feu l'abbé Gremaud. Ses fonctions de bibliothécaire le captivaient, sans l'absorber complètement, son rève, à la réalisation duquel il n'a cessé de pousser de toutes ses forces, était la construction d'une nouvelle bibliothèque que le Grand Conseil fribourgeois votait dans sa session de Mai, le jour même où l'on apprenait la mort, survenue en Alsace, de l'abbé Holder dont la vie trop courte a été si bien remplie. Il faisait partie de notre société depuis sa réunion à Fribourg et nous avons tous encore en mémoire l'amabilité avec laquelle il nous fit les honneurs de son domaine.

Enfin la mort enlevait encore le 17 Janvier dernier un de nos membres correspondants les plus appréciés, le Chevalier *Goffredo di Crollalanza* à Bari. Né en 1855 à Fermo, il fit ses études littéraires en Suisse, puis suivit des cours de droit à Pise. Après de longs voyages d'études à travers l'Espagne, la France, la Belgique et l'Allemagne, il se fixa à Paris où pendant neuf ans il s'adonna aux lettres et au journalisme, passant de la rédaction du „Gaulois" et du «Foyer» à la direction de «l'Illustration pour tous» et publiant, soit sous son nom, soit sous un pseudonyme des articles de critique, des poésies, des nouvelles, ainsi que deux romans «Les compagnons de la Chausse» et «Le Vœu du Héron». Il y a 25 ans environ, Crollalanza alla se fixer à Bari comme professeur de langue et de littérature française à l'Académie royale de Commerce, dont il fut pendant 5 ans directeur. Mais dès sa jeunesse il s'adonnait avec passion à l'étude des question héraldiques et généalogiques, suivant en cela les traces de son père le chevalier Giov. Batta. di Crollalanza, le fondateur de l'Académie héraldique italienne et de son organe le «Giornale araldico-genealogico-

diplomatico» ainsi que de «l'Annuaire de la noblesse italienne», deux publications fort appréciées dont le fils reprit la direction après la mort de son père. Mais déjà avant de se charger de ce labeur absorbant, Goffredo avait publié les «Animaux du Blason» beau recueil de savantes monographies; ses «Emblèmes des Guelfes et des Gibellins» obtinrent une médaille d'or au concours de l'Académie royale d'Héraldique; son travail sur le «Blason des Capétiens et de leurs alliances» fait preuve de consciencieuses recherches. Encore aujourd'hui son «Enciclopedia Araldico-Cavalleresca» est une mine des plus précieuses de renseignements sur la noblesse italienne. Si dans son «Almanach héraldique et drôlatique», œuvre pleine de verve, Crollalanza a prouvé que l'on peut être érudit sans nécessairement engendrer mélancolie, il a d'autre part courageusement rompu une lance en faveur des bons principes de l'Art héraldique dans son «Araldico Ufficiale», qui a paru en 1893 comme supplément de nos «Archives» en une traduction de feu notre vénéré collègue Adolphe Gautier. — Il est fort à désirer que le «Giornale araldico» et «l'Annuario» ne disparaissent pas avec la mort de notre membre correspondant. Le nom d'Aldo di Crollalanza qui signe le dernier fascicule du «Giornale» semble indiquer que de cette famille va sortir une troisième génération d'héraldistes; puisse-t-elle suivre les traces du père et du grand-père!

Pour honorer la mémoire des sociétaires décédés dont je viens de retracer brièvement la carrière, j'invite l'assemblée à se lever.

J'en reviens aux affaires de la société en annonçant que votre comité a nommé membre correspondant M. Hugo Gerhard Ströhl à Vienne, l'auteur de ce «Heraldischer Atlas» qui forme la collection à la fois la plus belle et la plus complète qui existe de types héraldiques de toutes les époques, précieux auxiliaire pour tous ceux qui sont appelés à dessiner des compositions héraldiques, comme aussi pour l'étude des styles. Nous honorons notre société en nous associant un homme de la valeur de M. Ströhl. Son nom devrait donc être ajouté à la liste des membres parue dans le dernier numéro des «Archives»; il en est de même des noms de M. M. Albert de Montet à Corseaux et de M. l'avocat F. Raisin à Genève qui ont été reçus membres actifs depuis que la liste est sortie de presse. Par une très regrettable omission cette liste, un peu trop hativement faite, ne comprend pas non plus le nom de notre très honorable membre correspondant, M. le comte Pasini-Frassoni à Rome. Il y a donc lieu de suppléer à cette lacune.

L'activité de notre société, pendant l'année écoulée, s'est surtout concentrée sur la publication d'une part du «Manuel généalogique» qui a suivi sa marche régulière, lente mais sûre, d'autre part des «Archives héraldiques» qui ont de nouveau fourni une série d'articles intéressants touchant aux domaines les plus variés et, comme par le passé, illustrés de fort belles planches. Il s'en faut cependant de beaucoup que tous les articles publiés et surtout les planches, ayent rencontré l'approbation unanime. Deux tendances très marquées et sensiblement divergentes se font jour parmi les membres de notre société et dans notre comité de rédaction. Tandis que les uns, mus par le désir bien légitime

de relever le goût, s'en tiennent au culte de la belle époque de l'art héraldique et ne voudraient mettre sous les yeux des lecteurs que des modèles du moyen-age ou imitant les styles de ces temps reculés, en éliminant tout ce qui est postérieur au XVI^me^ siècle, d'autres, à l'encontre de ces puristes, partent d'un point de vue différent. L'art héraldique, disent-ils a survécu à l'époque où il était, comme partie de l'armement et du costume, d'un emploi journalier, seulement parce que, appliqué ensuite à des usages de simple ornementation, il a su s'adapter successivement aux différents styles courants, se rajeunir incessamment, en revêtant les formes du jour, donnant ainsi une preuve de vitalité qui mérite d'être étudiée dans toutes ses évolutions. Ils vont plus loin même et redoutent un «finis Poloniæ» si les écussons avec leurs meubles et leur ornementation extérieure ne continuent pas à se modifier en suivant le mouvement de l'art moderne.

C'est un peu le renouvellement de la querelle des «classiques» et des «romantiques» et ces deux tendances en apparence irréconsiliables, ne le sont peut-être pas en réalité, si l'on parvient à écarter quelques malentendus.

Il est certain, qu'en théorie le bel art héraldique doit être cherché à l'époque où les boucliers armoriés, les casques avec leurs cimiers et leurs lambrequins étaient encore d'un usage courant, où cet art était une chose vivante s'identifiant avec la vie de tous les jours, et nous comprenons le point de vue des rigoristes qui voudraient s'en tenir là. Mais c'est du coup exclure la Renaissance et tout le XVI^me^ siècle qui pourtant nous ont légué d'admirables modèles de peintures héraldiques, bien qu'elles ne soient déjà plus que l'expression d'un art purement ornemental. Mais si nous faisons ce premier pas hors de l'enceinte de l'héraldique réelle et pratique et acceptons cette première manifestation de l'héraldique ornementale, il n'y a vraiment pas de logique à s'abstenir de continuer le mouvement et à vouloir ignorer les siècles suivants, car l'évolution des choses est une nécessité des temps; elle se fait graduellement, logiquement et il serait bien difficile de mettre un point d'arrêt à une époque déterminée en disant: nous acceptons ce qui précède et rejetons ce qui suit. Les XVII^me^ et XVIII^me^ siècles nous ont aussi donné de charmantes compositions héraldiques, à coté, il est vrai, de déplorables spécimens, mais qui voudrait prétendre que tout, au XIV^me^ siècle, soit digne d'être imité? Comme *objet d'étude* nous pouvons et devons prendre l'art héraldique à travers tous les âges; comme *modèles* ne choisissons que les meilleurs exemples de chaque style, en ne reproduisant le laid que si nous y sommes obligés à titre de document seulement, et donnons la préférence aux époques se rapprochant le plus possible de l'héraldique encore en service actif, si je puis m'exprimer ainsi, cela chaque fois que nous en aurons la liberté. Il peut en effet se trouver des circonstances où notre choix sera limité à un style que nous aurions préféré éviter. Avons-nous par exemple à nous occuper de l'ornementation héraldique d'un livre dont l'illustration est toute moderne ou à fournir un écusson pour un édifice construit dans le style de la renaissance, il serait aussi faux d'aller puiser notre modèle dans la «Wappenrolle de Zurich» que de l'emprunter à un ex-libris Louis XV! Règle générale, l'unité de style devra être notre préoccupation.

Il peut y avoir cependant, dans certains cas, plusieurs manières de l'appliquer. Ainsi admettons que nous ayons à faire un tableau généalogique d'une famille remontant au XIVme siècle et dont chaque membre sera représenté par ses armoiries. Généralement nous adopterons un type uniforme d'écussons, de casques et de lambrequins dans tel style, de manière à ce que l'ensemble présente une unité de composition. Mais il y aurait, une autre manière, peut-être plus logique, de résoudre le problème; ce serait de peindre les armes de chaque génération dans le style de son époque. Pour les ancêtres du XIVme siècle on s'inspirerait du Codex Manesse ou de Gelre, ceux du XVIme siècle recevraient des blasons rappelant les compositions d'Albert Dürer ou de Virgil Solis, les écussons des contemporains de Louis XIV seraient du style symétrique cher au roi-soleil, tandis que les rocailles, les festons et guirlandes seraient réservés aux générations suivantes. Un tableau exécuté d'après ces principes ne serait certes pas monotone. Il ne présenterait pas l'aspect de ces cathédrales construites tout d'un jet dans le style d'une époque, mais plutôt de ces autres édifices, lentement terminés, auxquels chaque génération successive a fourni son apport. L'unité que nous préconisions semblerait au premier abord faire défaut, mais elle existerait cependant, non dans l'apparence extérieure, mais dans le rapport intime du personnage avec le revêtement de sa propre époque; elle serait non pour l'œil, mais pour l'esprit et l'unité historique nous parait aussi légitime que l'unité artistique.

En dressant notre tableau d'après ces données, nous éprouverions, à la vérité, quelque embarras à l'égard des générations du XXme siècle, l'art moderne ne s'étant encore que peu occupé du style héraldique; mais qui nous dit que, dans son évolution, il ne créera pas pour les armoiries des formes très acceptables et représentatives de l'époque. Il y a là des trouvailles à faire qui vaudraient mieux que l'esprit flottant et de simple imitation dans lequel nous nous débattons en fait d'art héraldique. Un style original, quoique moderne, serait préférable, l'héraldique pouvant, grâce à sa vitalité et à sa perpétuelle jeunesse, supporter des transformations; le passé ne nous a-t-il pas démontré qu'elles ne la sauraient faire mourir? Un blason ne représente-t-il pas une famille qui elle aussi peut se transformer, sans que pour cela son esprit se perde?

Les transformations et changements de style concernent essentiellement les ornements extérieurs, mais il se crée encore de nos jours fréquemment de nouvelles armoiries. Des communes ou même des familles qui n'en avaient pas en adoptent. Rien de plus légitime! Il n'est pas impossible que ces créations nous amènent aussi de nouvelles pièces héraldiques, empruntées à l'industrie moderne, lorsqu'un ingénieur, par exemple, ou un mécanicien qui aura acquis la notoriéte par ses découvertes ou ses travaux techniques voudra en commémorer le souvenir dans ses armoiries. Personnellement je ne désire pas voir des locomotives, des bicyclettes ou des automobiles faire leur apparition dans les écussons. Mais si c'était le cas devrions-nous nous en affliger? N'oublions pas ce qui a dû se passer, dans ce domaine, au moyen-age. Lors de l'introduction dans les armoiries des premières arquebuses, des canons, des grenades et même

de la vénérable arbalète, ces pièces héraldiques ont dû paraître singulièrement entachées de modernisme à ceux qui jusqu'alors n'avaient vu dans le blason, en fait d'engins de guerre, que des lances, des épées, des masses d'armes, des arcs et des flèches. Déjà les locomotives ne nous paraissent plus si modernes qu'à nos pères, le bicycle aux deux roues d'inégale grandeur que nous avons vu naître, est déjà une pièce de musée et les automobiles paraitront, sans doute, bien vieillottes et tout-à-fait héraldiques à nos arrières petits-fils. Ne sollicitons pas pour notre art ces innovations, mais si elles se produisent acceptons-les avec la philosophie de nos ancêtres qui ont assisté à la transformation de l'armement par l'invention de la poudre et à l'introduction des nouveaux engins dans leurs écussons. C'est à ce prix que nous maintiendrons l'héraldique vivace, sans que rien du reste ne nous empêche de donner la préférence aux élégantes ou naïves formes des temps anciens et de porter nos investigations scientifiques essentiellement sur les premiers âges héraldiques.

* * *

Si nous jetons un coup d'oeil en dehors de l'activité directe de notre société, nous aurons à signaler deux faits, l'un réjouissant, l'autre regrettable. C'est en premier lieu l'apparition d'une publication nouvelle, «l'Almanach généalogique suisse» qui à la vérité n'a pas été salué par une approbation unanime, si nous en croyons un article paru dans l'avant-dernier numéro des «Archives». J'estime cependant que, malgré les défauts inhérents à un premier essai et à une œuvre entreprise en collaboration, cette publication qui représente une somme considérable de travail, a sa raison d'être et peut rendre d'excellents services pour l'étude de l'histoire et de la généalogie des familles. Elle renferme des renseignements que l'on serait fort embarrassé de se procurer ailleurs et notre société ne peut que souhaiter la bienvenue à cette manifestation d'une activité dans un domaine qui rentre dans notre propre sphère d'études.

D'autre part nous avons le regret de voir disparaître, après une trop courte carrière de trois années, les «Feuilles suisses pour collectionneurs d'ex-libris». (Schweizerische Blätter für Ex-libris Sammler). Cette belle publication faisait le plus grand honneur à sa rédaction et à son éditeur. Conçue sur un plan, parait-il, trop ambitieux pour une revue d'un caractère aussi spécial s'adressant à un public restreint, elle annonce dans son dernier numéro qu'elle cesse de paraître. Elle s'est vaillamment comportée dans sa lutte pour l'existence dont elle sort avec tous les honneurs de la guerre, car elle restera un type d'élégante publication et une mine de documents précieux.

Enfin, en terminant, veuillez encore me permettre d'attirer votre attention sur la «Ligue pour la Beauté» récemment fondée pour la protection des beautés naturelles et historiques de notre pays. Sa fondatrice, Mme Burnat-Provins à La Tour de Peilz, m'a demandé de vous recommander cette œuvre très méritoire et d'engager les membres de notre société à lui donner leur adhésion. J'entre volontiers dans ses vues car le mal est grand; j'ignore si la «Ligue pour la beauté» parviendra à l'enrayer, mais il est certain que des entreprises

de ce genre n'ont quelque chance de réussite que si elles obtiennent l'appui du nombre; peut-être pourrons-nous, en joignant nos efforts individuels à la ligue, sauver de la destruction non seulement quelques sites pittoresques, mais par ci par là aussi quelques belles armoiries sculptées; je vous engage donc tous bien vivement à vous joindre au mouvement, persuadé du reste que là où il s'agit de préserver notre pays de l'envahissement du laid et du vulgaire, aucun de vous ne voudra rester inactif, la bannière du beau et de l'idéal devant, dans tous les domaines en toute occasion, être portée haute par la phalange des héraldistes!

Nouveaux membres:

Herr Ferdinand Gull, St. Gallen.
„ Albert de Montet, Corseaux près Vevey.
„ Frédéric Raisin, avocat, Genève.
„ Reg.-Rat Oberst Dr. R. v. Reding, Schwyz.
„ Jules de Pury, capitaine, Colombier.
„ J. du Grosriez, ancien préfet, Mayens de Sion.
„ Jules Beyeler, architecte, Lausanne.

Druck von Schulthess & Co., Zürich.